

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance

Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Dominique SOUILLE, Philippe BONNEAUD, Sophie VERGNAUD, Renaud ROBERT, Sarah COLLOBER, Yves GUILLON, Jean-Paul THUBERT, Dominique CRETIN, Martine BIAIS, Fabienne ROUSSEAU GILLES, Omar MBAYE.

Absents excusés avec procuration : Jean BERGER, David RANGER, Peggy MENETEAU,

Absents excusés : Aurélie BOURREAU

Absents : Nadia RABAN

Séance ouverte à 20h05

Désignation du secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

A - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 Février 2015

○ Monsieur Omar M'BAYE revient sur le paragraphe concernant l'achat de bancs de l'église de St Maurice.

La demande effectuée par Monsieur PAIN aurait été faite par la commune de St Maurice et non lors d'une réunion SIVM. M M'BAYE désire que ce paragraphe soit modifié.

François BOCK maintient les propos portés sur le compte rendu et précise que M PAIN, maire de St Maurice a abordé le sujet en réunion SIVM une première fois, puis qu'il a à nouveau demandé une participation en sa qualité de maire de la commune lors d'une réunion à la mairie de Saint Maurice la Clouère au mois de novembre 2014.

Ces précisions sont portées sur le compte rendu modifié.

Le maire rappelle également que la commune de Gençay ne peut apporter aucune aide financière et matérielle à une autre commune. Une proposition de mise à disposition présentée lors du conseil du 26 février a fait l'objet d'un vote négatif de la part des élus municipaux de Gençay (6 voix pour ; 12 voix contre ; un blanc). Aucun reproche ne peut être fait à la commune, le sujet étant clos par la décision du conseil.

○ MME ROUSSEAU GILLES revient sur une information abordée lors du conseil, mais qui n'a pas été reprise sur le compte rendu pour des raisons confidentielles. Elle fait remarquer que tous les points abordés lors des conseils sont rendus publics et doivent être notés dans le compte rendu.

En conséquence, il sera rajouté au rapport précédent, dans la rubrique « questions diverses » l'information suivante:

« La Préfecture de la Vienne nous informe qu'un exercice de crise nucléaire sera organisé au deuxième semestre 2015. En fonction de la météo du moment, il pourra être demandé d'activer et de tester le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ».

B- Budget 2015 : budget principal

⑩ Approbation du compte administratif 2014

⑩ Approbation du compte de gestion 2014

⑩ Vote du budget prévisionnel 2015

1°) Présentation des résultats

La trésorière MME BLUGEON excuse son absence auprès de la commune.

En son absence, Isabelle MAYET secrétaire chargée des comptes auprès de la commune détaille les lignes du compte administratif de 2014.

Le compte de gestion 2014 est également présenté par la secrétaire.

Les conseillers présents à la commission finances (François BOCK, Martine BIAIS, Claude FERRON, Dominique SOUILLE, Isabelle BOETCH) qui s'est réunie au préalable apportent des informations complémentaires.

***A l'issu de la présentation, aucune remarque n'est effectuée par les conseillers présents***

**Le compte de gestion 2014 établi par Mme Blugeon, Receveur Municipal, en tous points identique au compte administratif, est soumis au vote**

**13 voix pour 4 voix contre**

**Le compte administratif 2014 est soumis au vote avec :**

698 727,25 réalisé en dépenses d'investissement

735 406,06 réalisé en recettes d'investissement

2 301 741,26 réalisé en dépenses de fonctionnement

2 634 441,05 réalisé en recettes de fonctionnement

**12 voix pour 4 voix contre**

**Affectation du résultat 17 voix pour**

excédent de fonctionnement :	332 699,79
excédent reporté de :	865 355,30
excédent de fonctionnement :	1 198 055,09
déficit d'investissement :	207 694,92
déficit des restes à réaliser :	69 438,00
besoin de financement section investissement :	277 132,92
décision d'affecter le résultat d'exploitation de affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :	1 198 055,09 comme suit : 277 132,92
résultat reporté en fonctionnement (002) :	920 922,17
résultat d'investissement reporté (001) déficit :	207 694,92

2°) Budget prévisionnel 2015

Le budget primitif de fonctionnement et des investissements 2015 est présenté au conseil, avec :

3 089 565,17 prévus en dépenses et en recettes de fonctionnement

2 899 261,77 prévus en dépenses et en recettes d'investissement

***En l'absence de remarque, le budget prévisionnel est soumis au vote***

**13 voix pour 4 voix contre**

3°) Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015

Malgré les baisses des dotations de l'État, le remboursement de l'immeuble de la perception aux autres communes, le non-remboursement probable du FPIC par la communauté de commune et grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement 2014, le budget 2015 a pu être équilibré.

***Conformément aux engagements de la commune, le taux des taxes directes locales de 2015 est maintenu au même taux d'imposition que les taxes directes de 2014.***

***Vote du conseil : 17 voix pour***

Rappels taxe d'habitation : 20.57 %, taxes foncières bâties : 20.08 %, taxes foncières non bâties : 37.80 %, Cotisation foncière des entreprises : 17.89 %

4°) Budget lotissement de la Grande Borne 2015

Le budget du lotissement est un budget annexe à celui de la commune, mis en place suite aux décisions des anciennes équipes municipales.

La conjoncture n'étant pas favorable, il est décidé de suspendre ce projet.

Ce budget de fonctionnement et d'investissement provisoire est présenté aux élus municipaux

Cependant, il sera soumis au vote lors de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 40

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le jeudi 2 Avril 2015 à 20h00

Sophie VERGNAUD